

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	Époxy haute densité industriel autonivelant - Partie B PE700299
Autres moyens d'identification	N.D.
Usage recommandé	Revêtement époxy pour réparation de surfaces contaminées
Restrictions d'utilisation	Inconnues
Identificateur du fournisseur	SCI COATINGS INC. 2821 Boulevard Le Corbusier Laval, Québec Canada H7L 4J5 www.scicoatings.com
No. 24 -hres	<b>Numéro d'urgence 24 heures au Canada (CANUTEC): (613) 996-6666</b>

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

<p><b>Classification</b></p> <p>Toxicité aiguë par voie orale (catégorie 4)          Toxicité aiguë par voie cutanée (catégorie 4)          Sensibilisation cutanée (catégorie 1)          Sensibilisation respiratoire (catégorie 1)          Corrosion/irritation cutanée (catégorie 1B)          Dommages ou irritations oculaires graves (catégorie 1)          Toxicité pour la reproduction, Catégorie supplémentaire d'allaitement          Toxicité pour la reproduction, fertilité (Catégorie 2)          Toxicité pour la reproduction de l'enfant à naître (catégorie 1B)          Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition unique (catégorie 3 irritante pour le système respiratoire)          Dangereux pour le milieu aquatique - aiguë (catégorie 1)          Dangereux pour le milieu aquatique - chronique (catégorie 1)</p> <p><b>Éléments d'étiquetage</b></p> 
--

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mention de dangers**

H302 Nocif si avalé

H312 Nocif au contact de la peau

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des dommages aux yeux

H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé

H335 Peut causer une irritation respiratoire

H360 Peut causer des dommages aux enfants nourris au sein

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H400 Très toxique pour la vie aquatique

H410 Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables

**Conseil(s) de prudence**

**Prévention:**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises.

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P263 Éviter tout contact pendant la grossesse/pendant l'allaitement.

P264 Laver abondamment à l'eau et au savon après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit.

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P284 Porter une protection respiratoire.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche.

P304 + P341 + P311 EN CAS D'INHALATION : Si la respiration est difficile, sortir à l'air frais et maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre sèche ou de la mousse pour l'extinction.

P233 Garder le récipient bien fermé.

P405 Magasin verrouillé.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

**Autres dangers:** Inconnu

**Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) :**

**EUH205 -** Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

**SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Nom chimique	Numéro de CAS	% concentration
Isophorone diamine	2855-13-2	15-25%
Benzyl alcohol	100-51-6	1-10%
4-nonylphenol, branched	84852-15-3	10-20%
Polyoxypropylene diamine	9046-10-0	15-25%
Amine curing agent	Code interne	13-20%

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Mesures de premiers soins**

**Inhalation**  
 EN CAS D'INHALATION : Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer.

**Contact avec la peau**  
 Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou si vous ne vous sentez pas bien.

**Contact avec les yeux**  
 Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

**Ingestion**  
 Rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Ne pas induire le vomissement. Ne jamais induire le vomissement ni donner quoi que ce soit par voie orale si la victime est inconsciente ou a des convulsions. Soins médicaux immédiats requis.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés**  
 Douleur brûlante et lésions cutanées corrosives graves. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac. Peut provoquer une grave irritation et des brûlures des voies respiratoires. Peut provoquer une réaction allergique respiratoire. Provoque de graves lésions oculaires. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, un gonflement et une vision floue. Des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité, pourraient en résulter.

**Soins médicaux immédiats et traitement spécial**  
 Fournir des mesures de soutien générales et traiter de manière symptomatique. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement à l'eau. Pendant le rinçage, retirez les vêtements qui n'adhèrent pas à la zone affectée. Appelez une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport à l'hôpital. Gardez la victime au chaud. Gardez la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

**SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

**Agents extincteurs**

**Agents extincteurs appropriés**  
 En cas d'incendie : brouillard d'eau, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO<sup>2</sup>)

**Agents extincteurs inappropriés**  
 Jet d'eau

**Dangers spécifiques du produit**  
 Pendant l'incendie, des gaz nitreux, des vapeurs/fumées, des isocyanates et de la vapeur peuvent se former.

**Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers**  
 Les appareils respiratoires autonomes et l'équipement de sortie doivent être portés en cas d'incendie.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
 Zone dégagée. Assurer une ventilation adéquate. Portez des vêtements et de l'équipement de protection individuelle appropriés.

**Méthodes et matériaux pour l'entreposage et le nettoyage**  
 Pour l'entreposage, assurer une ventilation adéquate et absorber tout déversement avec un matériel de liaison liquide inerte et éliminer les déchets de façon sécuritaire.

**SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions pour une manipulation sécuritaire**  
 Fournir une ventilation par aspiration appropriée aux machines de traitement. Assurer une ventilation complète des magasins et des aires de travail. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Lors de la manipulation d'un produit chauffé, les vapeurs du produit doivent être ventilées et une protection respiratoire doit être utilisée. Portez une protection respiratoire lors de la pulvérisation. Danger d'éclatement lorsqu'il est scellé étanche aux gaz. Protéger contre l'humidité. En cas de gonflement du tambour, transférer dans un endroit bien ventilé, perforer pour soulager la pression, ouvrir l'évent et laisser reposer pendant 48 heures avant sceller à nouveau.

**Conditions d'entreposage sécuritaire**  
 Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver le stockage conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Rangez loin des matériaux incompatibles.

**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**  
 Tous les vêtements de protection doivent être bien propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures ou les contrôles d'ingénierie et les recommandations relatives à l'EPI ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations. Données non disponibles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les exigences correspondantes en vertu de <http://www.ccohs.ca/topics/hazards/chemical/chemicals/>

Chemical Name	ACGIH®	TLV®	OSHA   PEL	AIHA®	WEEL®
	TWA	STEL®	TWA   Ceiling	8-hr TWA	Court terme

**Contrôles d'ingénierie appropriés**  
 Ventilation par aspiration locale requise. L'air de maquillage doit être fourni pour équilibrer l'air qui est éliminé par la ventilation par aspiration locale ou générale. Fournir une ventilation suffisante pour maintenir les vapeurs en dessous de la limite d'exposition admissible. Des fontaines de lavage oculaire d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. S'assurer que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

**Protection individuelle surmesures**  
**Mesures générales**  
 Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant le travail. Évitez tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec du matériel, ne laissez pas sortir du lieu de travail. Nettoyez soigneusement les mains et toute peau exposée après le travail et avant les pauses.

**Protection des yeux et du visage**  
 Utilisez des lunettes hermétiquement scellées ou des lunettes de sécurité avec des boucliers latéraux résistants aux produits chimiques.

**Protection de la peau**  
 Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques. Portez des vêtements imperméables au besoin pour vous protéger contre les contacts avec le produit.

**Protection respiratoire**  
 En cas de ventilation insuffisante, portez une protection respiratoire.



**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence	Liquide Clair
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'éclair	93 °C
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible
Limites supérieures d'inflamabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Limites inférieures d'inflamabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative (eau=1)	1.05
Solubilité dans l'eau	Partielle
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	Non réactive
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de manutention et d'entreposage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Ce produit sera polymérisé s'il est mélangé avec une résine époxy. Une chaleur considérable peut évoluer.
Condition à éviter	Éviter les températures dépassant le point d'éclair. Résines époxy dans des conditions incontrôlées.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants forts et acides.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu

<b>SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES</b>	
Voies d'administration probables	Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion.
Toxicité aiguë	Par voie orale : DLL50 : 317 mg/kg (rat) Par voie cutanée : Nocif au contact de la peau DT50 : 850 mg/kg
Données LD50 and LC50 Data	Indisponible
Corrosion/Irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
Danger par aspiration	Non classé en fonction des données disponibles.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	Peau, yeux, système nerveux central, système respiratoire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée
Cancérogénicité	Inconnu
Nom chimique	CIRC ACGIH® NTP OSHA
Toxicité pour la reproduction	Non disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non disponible
Effets d'interaction	Non disponible
<b>SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES</b>	
Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables. Cela n'est pas exigé par le SIMDUT. Cela n'est pas exigé par OSHA HCS 2012.	
<b>SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION</b>	
<b>Méthodes d'élimination des déchets</b> Éliminer le contenu ou le contenant dans un contenant sécuritaire conformément aux règlements locaux, régionaux ou nationaux.	
<b>SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>	
Numéro ONU ; Désignation officielle de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) du Règlement TMD : UN3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. Isophorone diamine, 4-nonylphénol, ramifié) ; CLASSE 8 ; GE III Numéro ONU ; Désignation officielle de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IMDG (maritime) : UN3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (. Isophorone diamine, 4-nonylphénol, ramifié) ; CLASSE 8 ; GE III ; POLLUANT MARIN Numéro ONU ; Désignation officielle de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IATA (air) : UN3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. Isophorone diamine, 4-nonylphénol, ramifié) ; CLASSE 8 ; GE III ; POLLUANT MARIN	
<b>SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATIONS</b>	
Non requis en vertu de la réglementation canadienne.	

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS	
Date de préparation	Aout 2022
Date de la plus récente version révisée	8 juillet 2024
Indicateurs de révisions	L'ensemble du MSDS a été modifié en août 2020 pour être conforme au SIMDUT 2015 qui intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les lieux de travail au Canada.
Références	1.Fiches d'information du CHOHS Septembre 2016 ©CCHST 2.Fiche(s) signalétique(s) du fournisseur
ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Service de résumés chimiques
DSL	Liste intérieure des substances
IARC	Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LC	Concentration mortelle
LD	Dosage mortel
NIOSH	Institut national de sécurité et de santé au travail
NTP	Programme social de toxicologie (État-Unis)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration, une division du gouvernement des États-Unis chargée de l'établissement et de la mise en pratique des règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail.
PEL	Limite d'exposition admissible de l'Occupational Safety and Health Administration (Etats-Unis)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TDG	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Valeur limite seuil
TSCA	Les composants du produit son répertoriés dans l'inventaire de le contrôle des substances toxiques
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**Avis:** Les faits énoncés et les recommandations faites concernant l'utilisation de ce produit sont basés sur des informations responsables. Aucune garantie d'exactitude n'est faite. Avant d'utiliser, déterminer la convenance de l'utilisation prévue du produit. L'acheteur assume tous les risques et responsabilités pour les pertes, dommages ou dépenses, directement ou indirectement, résultant de la manipulation ou de l'utilisation du produit ou de toute autre cause. Toutes les recommandations sont faites à condition que Passeport Élite ne soit pas responsable des dommages résultant de son utilisation puisque Passeport Élite ne peut pas contrôler les conditions dans lesquelles le produit sera transporté, stocké, manipulé ou utilisé par l'acheteur.